

DEPARTEMENT
DE L'AUDEARRONDISSEMENT
NARBONNE

DOMAINE :

FINANCES
LOCALES

SOUS-DOMAINE :

DECISIONS
BUDGETAIRES

OBJET :

APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF ET
COMPTE DE
GESTION 2023

M14

Nombre de
Conseillers en
exercice : 11DATE DE LA
CONVOCAION :
04/03/2024DATE DE
L'AFFICHAGE :
12/03/2024REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

COMMUNE MONTBRUN DES CORBIERES

N° 2024- 03

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du LUNDI 11 MARS 2023 à 18H15

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, **sous la Présidence de Claude BOUTET.****Présents :** AUDEMARD D'ALANCON Guy, BOUTET Claude, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, FORT Arnaud, GARCIA Fabien, VERMEESCH Frédérique Formant la majorité des membres en exercice.**Absents :** BACOU Bertrand, FAUSTINO Sabine Procurat° D'alancon Guy –MANITCH Serge Procurat° BIARD Jean-Pierre.**Secrétaire :** FORT Arnaud Adjoint Serge ESQUIVA.**Le Conseil Municipal,**

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2023, le Compte de gestion dressé par Monsieur Robert SUBIAS Percepteur au (S.G.C) Service de Gestion Comptable de Narbonne,

Après avoir entendu et Approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le Percepteur du (S.G.C) Service de Gestion Comptable de Narbonne a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022,

Considérant :

- 1) L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023
- 2) L'exécution du Budget 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) La comptabilité des valeurs actives ;
- 4)

Déclare, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par Monsieur Robert SUBIAS Percepteur du (S.G.C) Service de Gestion Comptable de Narbonne, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil municipal,

APPROUVE :

Par 07 voix POUR + 2 PROCURATIONS (AUDEMARD D'ALANCON Guy + Procuration FAUSTINO Sabine, BOUTET Claude, BACOU Bertrand, BIARD Jean-Pierre + procuration MANITCH Serge, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, VERMEESCH Frédérique, FORT Arnaud, GARCIA Fabien)

Monsieur Le Président n'a pas participé au vote.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an-ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M et compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Claude BOUTET.**La Secrétaire de séance,**
Arnaud FORT